

DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

MÉDIATHÈQUE L'ALPHA :
CONTRAT DE CESSION DE DROIT
D'EXPLOITATION DU
SPECTACLE ROND-ROND

Direction Ressources - Secrétariat
des assemblées
Numéro : 2021-D-246

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n°130 du conseil communautaire du 16 juillet 2020 portant délégation d'attribution du Conseil au président,
- VU, l'arrêté n°33 du 11 août 2021 de Monsieur le Président subdélégant à Monsieur Gérard DESAPHY en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus visée,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvé le contrat de cession de droit d'exploitation du spectacle « Rond-Rond » passé entre l'association "Piment, Langue d'Oiseau", dont le siège est situé 10 rue Jacqueline Mazé à Ponts-de-Cé et GrandAngoulême pour l'Alpha médiathèque.

Article 2 – Le contrat prévoit l'organisation de trois représentations du spectacle « Rond-Rond » au centre social d'Angoulême, le vendredi 17 septembre 2021 à 10h, 11h15 et 16h.

Article 3 – Le prix du spectacle s'élève à 1 800 € auquel s'ajoutent les frais de transport, de repas et d'hébergement, soit un total de 2 630 €.

Article 4 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le **20 SEP. 2021**

P/Le Président,
Le Vice-Président,



Gérard DESAPHY

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **20 SEP. 2021**
Publié ou notifié,
Le

20 SEP. 2021